

IDENTIFICATION

136

Identifiant

7931-25-9992-02

Adresse

1, avenue Saint-Joachim

Dénomination

Moulin à vent de Pointe-Claire



Novembre 2003

DONNÉES HISTORIQUES

Construction

- Date ou période de construction : 1709-1710
- Concepteur : Léonard et Charles Paillé, charpentiers; Jean Mars, maçon
- Propriétaire d'origine : les Sulpiciens

Présentation sommaire

Le moulin à vent banal de Pointe-Claire a été construit à l'instigation des Sulpiciens en 1709-1710 pour moudre le grain et servir de redoute. La pointe est entourée d'une palissade de pieux debout en 1729 et le moulin permet de se mettre à l'abri en cas d'attaque. Des meurtrières sont percées dans les murs afin de riposter aux assaillants. Une maison, aujourd'hui disparue, s'élevait à proximité du moulin pour loger le meunier et sa famille. Le moulin demeure la propriété des Sulpiciens jusqu'en 1837, puis il est vendu à Amable Saint-Julien. En 1866, la fabrique de la paroisse Saint-Joachim acquiert le moulin de Julie Legault. Elle cède le terrain aux Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Le moulin cesse d'être utilisé après la construction du couvent des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame en 1867 et tombe en désuétude. De 1880 à 1962 il sert d'observatoire et d'éolienne.

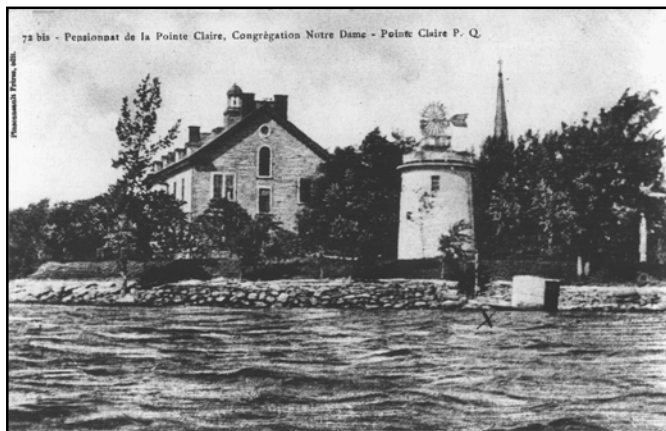
Le moulin banal de Pointe-Claire se compose d'une tour de maçonnerie de pierre, d'une toiture conique, de quelques petites fenêtres et de grandes ailes qui permettent d'actionner le mécanisme. L'île de Montréal comptait plusieurs moulins à vent similaires dont la plupart ont disparus au fil des ans. Dans la vallée du Saint-Laurent, les moulins actionnés par l'eau étaient beaucoup plus courants. En 1896, les Sœurs remplacent la calotte du moulin par une plate-forme afin d'y installer une éolienne qui actionne une pompe pour alimenter l'aqueduc du couvent. Par la suite, le couvent est raccordé au service d'aqueduc de la ville de Pointe-Claire (1910) et le moulin est transformé en observatoire. La Ville de Pointe-Claire adopte le

moulin comme emblème officiel en 1913, ce qui lui assure en quelque sorte sa survie et sa mise en valeur. La Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire, suite à une entente avec les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, anime et coordonne des visites guidées du moulin durant l'été.

Principales modifications

- Les joints de maçonnerie et les murs du moulin sont décapés en 1954 lors d'une première campagne de travaux.
- Le moulin retrouve sa toiture conique en 1962.
- La « restauration » du moulin est confiée en 1967 à l'architecte Marc Angers par l'Amicale Notre-Dame-du-Vieux-Moulin de Pointe-Claire. Les ailes du moulin sont reconstruites à l'image des moulins de Verchères et de l'île aux Coudres. Elles seront réparées en 1986.
- Le moulin subit de nouveaux travaux en 1987 et 1991 : réfection des pontages des planchers, coulage d'une dalle de béton au rez-de-chaussée et rejointement de la maçonnerie à l'intérieur.

Le moulin et le couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame vers la fin du XIX^e siècle.
BPPC, # 11.



DONNÉES ARCHITECTURALES

Typologies

- Typologie fonctionnelle : Fonction d'origine : Moulin à farine; Usage actuel : inutilisé.
- Typologie constructive apparente : Maçonnerie de pierre (tour).
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Architecture d'esprit français.

Paysage

- Environnement immédiat : Le moulin fait partie d'un ensemble institutionnel remarquable avec l'église, le presbytère et le couvent situés sur la pointe, face au lac Saint-Louis. Une croix en bois est présente sur le site.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé sur une parcelle à la forme et aux dimensions irrégulières.

Architecture

- Le moulin se distingue par un volume en maçonnerie du type « tour » en pierres à toit conique tournant..

État physique

- Travaux requis : Fissures dans le parement extérieur, décrépidité des joints de ciment, jambages et linteaux en mauvais état. La poutraison des planchers est attaquée par les fourmis charpentières.

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Supérieure
- Intérêt historique : Le moulin représente l'un des rares témoignages du Régime français et du système seigneurial encore visibles dans l'arrondissement de Pointe-Claire. Il est le plus ancien moulin de l'île de Montréal après celui de Senneville. Le site du moulin est classé comme bien archéologique en vertu de la Loi sur les biens culturels en 1983.
- Intérêt archéologique : Le site du moulin possède un potentiel archéologique élevé.
- Intérêt d'art et d'architecture : Le moulin de Pointe-Claire possède une facture traditionnelle.
- Authenticité : Les travaux de restauration n'ont pas été réalisés sur la base d'une documentation poussée. Le moulin a perdu deux composantes fondamentales de son identité fonctionnelle : la structure de son toit et les mécanismes intérieurs. Dans son état actuel, le moulin évoque une image romantique des années 1960 avec son parement extérieur à pierre vive, son avant-toit à modillons chantournés et ses châssis carrelés.
- Qualité d'insertion dans son environnement bâti ou paysager : Le moulin forme avec le couvent, l'église et le presbytère un ensemble architectural d'une grande valeur.
- Appropriation du milieu : Le moulin est adopté comme emblème officiel de la ville de Pointe-Claire en 1913.

Recommandations de mise en valeur

À conserver :

- La volumétrie générale du moulin;
- La structure en maçonnerie.

À corriger

- Travaux de maçonnerie;
- Réparation de la couverture et remplacement du bardeau d'asphalte par du bardeau de cèdre;
- Remplacer les fenêtres et les portes.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Documents consultés

- *Circuit patrimonial à Vélo de l'Ouest-de-l'Île de Montréal*. Montréal, Ville de Montréal, 2002.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*. Québec, Les Publications du Québec, 1991, Tome 2, p. 181.
- CUM. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture rurale*. Montréal, Communauté urbaine de Montréal/ Service de la planification du territoire, 1986, p. 402-405.
- DES ROCHERS, Jacques. *Un lieu nommé Pointe-Claire. Guide d'excursion patrimoniale / A Place called Pointe-Claire. A Heritage Tour Guide*. Pointe-Claire, 2000.
- GOAD, Charles Edward. *Le plan du village de Pointe-Claire*. 1902. BNQ.
- HOPKINS, Henry Whitmer. *Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga*. 1879. ANC.
- LEGAULT, Irène. *À l'ombre d'une « Pointe-Claire »*. 1967.
- LEMIEUX, SAINT-LOUIS, architectes. *Étude de faisabilité pour une restauration et une mise en valeur du moulin de Pointe-Claire*. MCCQ/Pointe-Claire, mars 2005.
- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- *Plan du village de la Pointe Claire*. vers 1855. AMSS.
- PINARD, Guy. *Montréal, son histoire et son architecture*. Montréal, La Presse, 1988. Tome II.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004

